



centre démocrate *humaniste*

Communiqué de presse

Groupe cdH au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2011

Télévisions locales

Le cdH réclame l'égalité et l'équité dans le secteur

Suite à l'annonce de la réforme du financement des télévisions locales, **Véronique Salvi et Dimitri Fourny** ont interrogé la Ministre Fadila Laanan afin d'obtenir des éclaircissements sur cet important dossier.

Pour rappel, le dossier avait été abordé ce mardi 5 juillet en marge de l'examen de l'ajustement budgétaire de la Fédération Wallonie Bruxelles. La Ministre avait eu l'occasion de présenter son plan de réforme en prenant la précaution de préciser que ses partenaires du Gouvernement ne l'avaient pas encore validé ! Véronique Salvi s'est étonnée de cette annonce précipitée alors qu'aucune concertation n'avait eu lieu au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Préalablement, la Fédération des télévisions locales avait fait à la Ministre une proposition de refinancement ralliant le consensus de 10 des 12 tés locales que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette proposition traduisait la volonté des télévisions locales de valoriser pour le calcul de la répartition des subsides publics : la production propre, la population de la zone de couverture, la masse salariale nette et la productivité.

Véronique Salvi n'a pas manqué de souligner que les pourcentages liés à chaque critère dans la proposition de la Fédération des télévisions locales n'ont pas été suivis par la Ministre.

La députée a également évoqué la création prochaine d'une deuxième chaîne collective de six télévisions locales. Sur ce dossier, la Ministre a émis des craintes politiques, budgétaires et juridiques quant à cette future chaîne balayant d'un revers de la main toute velléité de canal commun ne respectant pas des collaborations à initier avec la RTBF.

La députée ne considère pas la création d'une deuxième chaîne comme étant de la concurrence mais y voit une nécessaire complémentarité d'offre de programmes entre les télévisions locales et la RTBF, complémentarité figurant autant dans la Déclaration de Politique Communautaire que dans le contrat de gestion de la RTBF.

Dimitri Fourny a centré son intervention sur la nécessité de prendre en compte des critères respectant les spécificités des télévisions locales, en insistant sur le critère « distances parcourues » dans la Province du Luxembourg.

Enfin, le groupe cdH, par la voix de ses députés **Véronique Salvi et Dimitri Fourny**, demande que l'égalité et l'équité entre les télévisions locales soient rétablies, afin qu'elles puissent chacune continuer à garantir un service de proximité de qualité, et ce dans le respect de la DPC. En aucun cas, pour le cdH, ce débat n'est clos.

Contact : Caroline Jauniaux, attachée de presse du groupe cdH au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 0494/16.06.12